

Fiche de prévision et d'aide à la décision du 11/06/2025 à 12h30

Seuil dépassé ou pouvant l'être de J-2 à J+1, vigilance pour les prochaines 24 heures										
Polluant Episode	Particules PM10 Combustion		Rappel vigilance et seuils dépassés					Prévisions et seuils		Tendance
	Département	Nom zone	N° Zone	Date début	Typologie spécifique	J-2 9/6	J-1 10/6	J 11/6	J+1 12/6	
01		Bassin lémanique	5		Combustion			50		
		Ouest Ain	6		Combustion			50		
		Zone alpine Ain	12		Combustion			50		
03		Allier	21		Combustion			50		
07		Ouest Ardèche	7		Combustion			50		
		Vallée du Rhône	9		Combustion			50		
15		Cantal	20		Combustion			50		
26		Est Drôme	4		Combustion			50		
		Vallée du Rhône	9		Combustion			50		
38		Bassin grenoblois	1		Combustion			50		
		Bassin lyonnais / Nord-Isère	2		Combustion		50	50		
		Zone alpine Isère	14		Combustion			50		
42		Contreforts du Massif Central	3		Combustion			50		
		Bassin stéphanois	11		Combustion		50	50		
43		Haute-Loire	18		Combustion			50		
63		Puy-de-Dôme	19		Combustion			50		
69		Bassin lyonnais / Nord-Isère	2		Combustion		50	50		
		Zone des Côteaux	16		Combustion			50		
73		Vallées Maurienne-Tarentaise	10		Combustion			50		
		Zone alpine Savoie	15		Combustion			50		
		Zone urbaine des Pays de Savoie	17		Combustion			50		
74		Bassin lémanique	5		Combustion			50		
		Vallée de l'Arve	8		Combustion			50		
		Zone alpine Haute-Savoie	13		Combustion			50		
		Zone urbaine des Pays de Savoie	17		Combustion			50		

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
Nous contacter : 04 56 59 91 01 / astreinteaura@atmo-aura.fr

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10, qui ont dépassé le seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 dans le bassin lémanique, mais sans dépassement du critère de surface de 25km2. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), et une couche d'inversion située vers 1000-1500m d'altitude. Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. Leurs concentrations dans l'Allier sont plus élevées que la normale de saison mais n'ont pas dépassé le seuil d'information recommandation. La masse d'air s'évacue d'ouest en est, ce département devrait rester moins impacté. Cependant les conditions météorologiques restent anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), ce qui limite le brassage atmosphérique et favorise la hausse des concentrations de particules. Le département est donc placé en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), et une couche d'inversion située vers 1000-1500m d'altitude. Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Les concentrations sont élevées ce matin et le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. Leurs concentrations dans le Cantal sont plus élevées que la normale de saison mais n'ont pas dépassé le seuil d'information recommandation. La masse d'air s'évacue d'ouest en est, ce département devrait rester moins impacté. Cependant les conditions météorologiques restent anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), ce qui limite le brassage atmosphérique et favorise la hausse des concentrations de particules. Le département est donc placé en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), et une couche d'inversion située vers 1000-1500m d'altitude. Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Les concentrations sont élevées ce matin et le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10, qui ont dépassé le seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 dans le bassin lyonnais nord isère. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord). Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10, qui ont dépassé le seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 dans le bassin stéphanois. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord). Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. Leurs concentrations dans la Haute-Loire sont plus élevées que la normale de saison mais n'ont pas dépassé le seuil d'information recommandation. Les conditions météorologiques restent anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), ce qui limite le brassage atmosphérique et favorise la hausse des concentrations de particules. Le département est donc placé en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. Leurs concentrations dans le Puy-de-Dôme sont plus élevées que la normale de saison mais n'ont pas dépassé le seuil d'information recommandation. Les conditions météorologiques restent anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), ce qui limite le brassage atmosphérique et favorise la hausse des concentrations de particules. Le département est donc placé en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10, qui ont dépassé le seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 dans le bassin lyonnais nord isère. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord). Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans l'est de la région. Les conditions météorologiques restent anticycloniques et limitent le brassage atmosphérique, ce qui favorise la hausse des concentrations de particules en Savoie. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant l'augmentation des concentrations de particules fines PM10. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans l'est de la région. Les conditions météorologiques restent anticycloniques et limitent le brassage atmosphérique, ce qui favorise la hausse des concentrations de particules en Haute Savoie. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc encore présent aujourd'hui et toutes les zones du département sont placées en vigilance jaune.

Commentaire global	J	Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, provoquant le dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 dans le bassin lyonnais Nord-Isère et le bassin stéphanois. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), et une couche d'inversion située vers 1000-1500m d'altitude. Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 50 ug/m3 est donc présent dans toute la région, qui est placée en vigilance jaune pour aujourd'hui.
	J+1	La masse d'air chargée des particules provenant des feux de forêt canadiens devrait s'évacuer par l'est de la région et impactera probablement moins les concentrations de PM10. Celles-ci devraient aussi diminuer grâce à l'arrivée d'un vent de sud qui devrait aider à disperser les polluants atmosphériques. Cependant le flux de sud pourrait aussi apporter des poussières sahariennes. Les prévisions pour le 12/06 restent donc incertaines pour le moment et la situation est à surveiller.

Légende	
	Pas de vigilance particulière (pas de seuil dépassé)
	Vigilance jaune - Dépassement ponctuel (1 jour, à J ou J+1) du seuil d'information
	Vigilance orange - Dépassement ponctuel (1 jour, à J ou J+1) du seuil d'alerte premier niveau, ou dépassement persistant (2 ou consécutifs) du seuil d'information, de J à J+1
	Vigilance rouge - Dépassement ponctuel (1 jour, à J ou J+1) du seuil d'alerte deuxième ou troisième niveau, ou dépassement persistant (2 jours consécutifs ou plus) du seuil d'alerte premier niveau, ou dépassement persistant (4 jours consécutifs ou plus) du seuil d'information, de J-2 à J+1

IMPORTANT :
 * Une fois en vigueur, la vigilance est maintenue à son niveau maximal atteint (orange ou rouge selon les cas) tant qu'il existe un risque de dépassement de seuil pour la journée en cours (J), le lendemain (J+1) ou le surlendemain (J+2), il n'y a pas d'abaissement de niveau de vigilance. Il est mis fin à la vigilance lorsqu'il n'y a plus de risque de dépassement sur ces trois échéances.
 * Dans le cas où des dépassements de seuils (ou prévisions de dépassements de seuils) seraient enregistrés pour plusieurs polluants (possible notamment pour des épisodes "hiver" ou "combustion" avec présence simultanée de particules et d'oxydes d'azote), une fiche par polluant sera émise. Le niveau de vigilance global de la zone considérée sera alors le niveau le plus élevé de tous les polluants.

= Tendance d'évolution des concentrations : **stabilité**
 - Tendance d'évolution des concentrations : **baisse**
 + Tendance d'évolution des concentrations : **hausse**
 50 Valeur du seuil dépassé (ou pouvant l'être) en ug/m3 : **information**
 80 Valeur du seuil dépassé (ou pouvant l'être) en ug/m3 : **alerte - 1^{er} niveau**